Procès-verbal

Séance du Conseil Communal de Bottens 25 juin 2018

19h00

Présidence : Bailly Sébastien

10 Ordre du jour

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018.
- 2. Communications du bureau du Conseil Communal.
- 3. Communications de la Municipalité.
- 4. Préavis 2018-03 relatif aux dépassements de crédit touchant les postes du budget de fonctionnement (art. 10RCCom).
- 5. Préavis 2018-04 relatif aux comptes de fonctionnement 2017.
- 6. Préavis 2018-05 relatif au rapport de gestion 2017.
- 7. Préavis 2018-06 relatif à un crédit d'étude pour la mise en séparatif des Placettes et du Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau, l'éclairage et la réfection du chemin des Placettes.

Membres de la commission : Marcel Monnier, Jean-Pascal Prince et Marc Zürcher

8. Élections statutaires.

20

9. Propositions individuelles et divers.

Monsieur le Président

Salue la Municipalité in corpore ainsi que Madame Bocksberger, boursière communale et Monsieur Philippe Gerber, secrétaire municipal. Il excuse Madame Christiane Panchaud, secrétaire municipale adjointe, absente ce soir.

Il salue également les personnes du public qui nous font l'honneur et le plaisir de nous accorder leur soirée. Il souligne tout particulièrement la fidélité de Monsieur Rizzi qui assiste à toutes les séances. Nous avons également la chance d'avoir la présence d'une personne venue du Danemark.

Appel

30

Excusés:

- Diday Claude
- Hanson Annelise
- Unverright Marc

Il n'y a pas d'absent. Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte et invoque la bénédiction divine sur nos travaux.

Ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018

Il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal du 14 mai 2018.

Vote

Les Conseillères et Conseillers acceptent le procès-verbal tel que présenté :

• Oui : 37 • Non : 0

• Abstentions: 4

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2018 tel que présenté est accepté.

2. Communications du bureau du Conseil Communal

Monsieur le Président

60

80

Annonce la naissance de William, fils de Carina et Nicolas Martin, membre du Conseil.

Pour rappel, l'Art. 45 du règlement du Conseil communal précise que : « Le premier membre d'une commission la convoque. La Municipalité est informée de la date des séances de toute commission ».

A l'issue de cette séance aura lieu le traditionnel souper du Conseil au restaurant Li Garden.

3. Communications de la Municipalité

Madame Carine Delpierre

70 Il y a une année naissait l'association Croc'Lionceaux. La Municipalité remercie Madame Cossetto-Chapuis et toutes les personnes qui ont travaillé bénévolement au service de notre jeunesse. Dès juillet 2018, deux personnes seront subventionnées.

Tout le monde doit comprendre qu'à Bottens nous avons un accueil parascolaire bien qu'il ne s'agisse pas d'une UAPE. Malheureusement, il y a dans certains esprits une confusion volontaire ou involontaire et des bruits courent qu'à Bottens il n'y a pas d'UAPE et donc pas d'accueil parascolaire. Il faut vraiment s'inscrire en faux contre ces propos et faire de la publicité pour Croc'Lionceaux.

Madame Patricia Riva

Afin que perdure l'amitié qui nous lie à notre ville jumelle « Guéreins », nous recherchons des personnes désireuses de relancer un comité.

La fête nationale du 1^{er} août sera organisée par la société du marché de Noël. Les organisateurs recherchent des bénévoles.

Monsieur Christian Jaquier

Aux vues de nos finances, l'investissement prévu pour la réparation de la toiture de la maison de commune est repoussé d'une année.

4. Préavis 2018-03 relatif aux dépassements de crédit touchant les postes du budget de fonctionnement (art. 10RCCom)

Monsieur Michel Panchaud

90 Lit la conclusion du rapport de la commission des finances.

Monsieur François Zürcher

Remercie la Municipalité pour leur effort de transparence en présentant ce préavis. Comme il concerne les comptes 2017, la logique aurait voulu qu'il soit présenté en 2017 mais l'intention est bonne. Il invite les Conseillères et Conseillers à accepter ce préavis.

Vote sur le préavis N° 2018-03

Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-03 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

de donner à la Municipalité son approbation sur le dépassement de crédit touchant les postes du budget de fonctionnement 2017.

Oui : 36Non : 0

• Abstention: 5

Le préavis N° 2018-03 tel que présenté est accepté.

5. Préavis 2018-04 relatif aux comptes de fonctionnement 2017

Monsieur Nicolas Fontaine

Lit la conclusion du rapport de la Commission de gestion.

Monsieur le Président

Demande s'il y a des questions ou des remarques par chapitre. Il n'y a pas de question.

Vote sur le préavis N° 2018-04

Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-04;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion ;

Décide

de donner à la Municipalité son approbation sur les comptes de fonctionnement 2017.

Oui : 40Non : 0

• Abstention: 1

Le préavis N° 2018-04 tel que présenté est accepté.

130

6. Préavis 2018-05 relatif au rapport de gestion 2017

Monsieur Nicolas Fontaine

Lit la conclusion du rapport de la Commission de gestion.

Monsieur le Syndic

140

150

Remercie, au nom de la Municipalité, la Commission des finances, la Commission de gestion et les différentes commissions ad'hoc pour leur travail.

Si aux yeux de la commission de gestion le rapport de la Municipalité arrive tardivement, il faut savoir que les délais de la loi sur les communes sont largement respectés. Ce n'est pas une volonté de retarder la publication du rapport de gestion mais une nécessité. En effet, beaucoup de données qui le compose sont issues de rapports d'associations dont nous sommes membres et qui tardent à nous être communiqués. La Municipalité est consciente du volume de travail que requiert le rapport de gestion tant par son travail en amont que par sa rédaction. Elle reste à disposition pour toutes propositions permettant de rendre le travail des membres de la commission plus agréable dans l'avenir.

Monsieur le Président

Les Conseillères et Conseillers ont reçu par courrier les réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion. Nous avons fait tout notre possible pour transmettre ce document avant la séance. Nous allons nous pencher sur la question des délais afin de pouvoir optimiser le travail de la Commission de gestion, de la Municipalité et des membres du Conseil.

Monsieur Hervé Pittet

Félicite la Municipalité pour la qualité de leur rapport de gestion. Bien qu'il soit moins épais que les autres années, il est clair et suffit largement.

Vote sur le préavis N° 2018-05

Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-05;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion ;

160 **Décide**

de donner à la Municipalité son approbation sur les comptes de fonctionnement 2017.

Oui: 41Non: 0

Abstention: 0

Le préavis N° 2018-05 tel que présenté est accepté.

7. Préavis 2018-06 relatif à un crédit d'étude pour la mise en séparatif des Placettes et du Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau, l'éclairage et la réfection du chemin des Placettes.

Monsieur Marc Zürcher

170

180

Lit la conclusion du rapport de la commission ad'hoc.

Monsieur Michel Panchaud

Lit la conclusion du rapport de la commission des finances.

Monsieur Georges Longchamp

Il faudrait trouver une solution pour que les gens roulent moins vite sur le chemin des Placettes.

Monsieur Michel Allaz

Le vrai nom local « du Clâtre » est « la Clâtre ». C'est important de maintenir les noms locaux tels qu'ils existent.

Vote sur le préavis N° 2018-06

Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-06;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission ad'hoc;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

- 1. D'engager une dépense d'investissement de CHF 56'000.00
- 2. De financer cette étude par les liquidités courantes et à défaut de recourir à l'emprunt.
 - 3. D'amortir ce montant sur 30 ans à partir de l'année qui suit la fin des travaux de mise en séparatif du chemin des Placettes.
 - 4. D'amortir ce montant sur le compte de fonctionnement 2019, en cas de refus du projet.

Oui: 41Non: 0

• Abstention: 0

Le préavis N° 2018-06 tel que présenté est accepté.

200

8. Élections statutaires

Election du Président

Monsieur Bailly Sébastien est élu tacitement.

Election de la Vice-Présidente

Madame Graber Annelise est élue tacitement.

Elections des scrutateurs

210 Monsieur Martin Nicolas et Monsieur Panchaud Cédric sont élus tacitement.

Elections des suppléants

Madame Schärlig Emmanuelle et Monsieur Dondénaz Yves sont élus tacitement.

9. Propositions individuelles et divers

Monsieur Joseph Ecoffey

Peut-on savoir quelle est la situation du Pressoir et de la parcelle du Carro?

Monsieur le Syndic

220

230

Concernant le Pressoir, les travaux vont recommencer.

Concernant la parcelle du Carro, le PGA est en cours de modification. L'urbaniste en charge du PPA du Carro aimerait attendre l'avancement du PGA pour pouvoir relancer ce projet.

Monsieur Alain Santangelo

La commission d'Agenda 21 se compose actuellement de 5 personnes. Elle suspend momentanément ses activités afin de se pencher sur une nouvelle restructuration de sa composition. La prochaine sortie prévue en novembre sera une visite de Tridel à Lausanne. La commission est à la recherche de personnes plutôt extraparlementaires. Agenda 21 va se transformer en A2030 le mot d'ordre étant « transformer notre monde ».

Madame Joëlle Cossetto-Chapuis

Remercie la Municipalité pour la confiance accordée à la structure Croc'Lionceaux. Elle remercie aussi toutes les personnes qui ont aidé à mettre en place ce beau projet. Pour la rentrée 2018, il y a actuellement entre 12 et 15 enfants inscrits pour les repas de midi.

Croc'Lionceaux, ce n'est pas que du gardiennage. Nous faisons des bricolages, des activités dans la salle de gym si le temps ne nous permet pas d'être dehors. Nous avons créé le potager de l'école qui est accessible à tous. Il y a plusieurs projets pour la rentrée 2018 : atelier « forêt », des après-midis avec les aînés, des activités avec des personne du village.

Monsieur David Bailly

Remercie et félicite la Municipalité pour la gestion et la tenue des comptes 2017.

Madame Annelise Graber

L'aménagement du carrefour de la route de Lausanne en 2014 devait profiter des subventions allouées par la Confédération pour la lutte contre le bruit et la modération du trafic. Avons-nous reçu une subvention de la Confédération ?

Monsieur le Syndic

240

Concernant le problème du bruit, nous avions demandé une étude qui a été en partie subventionnée par le Canton.

Monsieur le Président

Les prochaines manifestations du village :

01.08.18 : Fête nationale du 1er août

07-08.09.18 : Fête de la patate

Monsieur Georges Longchamp

Nous n'avons pas reçu les fiches « décompte des heures » pour 2018.

250 Monsieur le Président

Il s'agit d'un oubli du bureau, vous allez la recevoir avec la prochaine convocation. Si vous souhaitez la recevoir plus tôt, vous pouvez vous adresser à Madame Kalbfuss.

Monsieur le Président

Demande à Monsieur Lucien Ecoffey de s'avancer afin de le remercier pour les années passées au bureau du Conseil Communal de Bottens. Il lui remet, au nom de la commune et du Conseil Communal, un ouvre-lettres gravé à son nom en souvenir des dimanches de dépouillement.

La séance est levée à 19h54.

260

Procès-verbal approuvé par le Conseil le 24 septembre 2018.

Au nom du bureau du Conseil communal

Le Président

Sébastien Bailly



La secrétaire Audrey Kalbfuss